

## LA CULTURE VIVANTE DE LA FÊTE FORAINE



© Férial. Avec l'autorisation de l'auteur accordée au ministère de la Culture pour usage non-commercial.

## La culture vivante de la fête foraine

Identification : Les pratiques et cultures de la fête foraine constituent un patrimoine culturel immatériel, dont la tradition est multiséculaire. Leur spécificité multiforme est intimement liée au caractère résolument nomade et coutumier du mode de vie des forains et ce patrimoine apparaît menacé.

Personnes rencontrées : Représentants et personnalités du monde forain, enseignants-chercheurs (Pr. Alain Reyniers), personnalités du monde de la culture (Jean-Hugues Piettre, ancien chargé de mission pour le développement des Publics au ministère de la Culture), personnalités du monde forain.

Parrainages :

- 1) Alain Reyniers, ethnologue, professeur agrégé des universités auprès de l'université catholique de Louvain, membre associé du Laboratoire d'anthropologie urbaine au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- 2) Zeev Gourarier, conservateur général du patrimoine, directeur scientifique et des collections du MuCEM.

Localisation : Les pratiques et cultures de la fête foraine embrassent l'ensemble du territoire métropolitain français et donc l'ensemble de ses régions, départements et communes, en fonction de l'itinérance.

Rédacteurs de la fiche : Zeev Gourarier, conservateur général du patrimoine, et Renaud Le Mailloux

Indexation : France/fête foraine/gens du voyage

### I. **IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT**

#### 1. **Nom de l'élément**

*Indiquez le nom employé par la communauté ou le groupe concerné pour désigner l'élément et, le cas échéant, ses variantes.*

La culture vivante de la fête foraine

## 2. Type d'élément

Indiquez-le ou les domaines de l'élément.

- **Traditions et expressions orales**
- **Arts du spectacle**
- **Pratiques sociales, rituels ou événements festifs**
- Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- **Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel**
- Autre (préciser)

## 3. Communauté(s), groupe(s) associé(s) à l'élément

Décrivez-la ou les communauté(s) ou le ou les groupe(s) et, le cas échéant, le ou les individus qui créent, entretiennent et transmettent l'élément du patrimoine culturel immatériel.

La communauté concernée se regroupe sous la dénomination de forains, d'artisans-forains ou d'artistes de foires. Le monde tzigane, « les gens du voyage », notamment les *sinté piemontési* et les manouches d'origine indienne, y jouent un rôle important dans la construction du modèle culturel. Ce groupe social se caractérise par son mode de vie résolument nomade, lequel a hérité de pratiques coutumières tziganes, à l'instar des Ursari hongrois pour le dressage des ours ou des Lovari pour la sellerie des chevaux.

Au sein de cette communauté, chacun se positionne notamment en fonction des métiers et des tournées exercées :

- les petits métiers, correspondant aux petits manèges ;
- les grands métiers, correspondant aux manèges à sensations ;
- les gens de baraques, incarnés par les forains, qui disposent de loteries ou de stands de tir.

### **L'impact de l'itinérance sur la culture foraine**

Les forains se distinguent de tous les groupes sociaux en Europe en formant la communauté des derniers grands nomades. À la différence des bergers, dont l'habitat a peu évolué, ou des marinières, leurs verdines ont suivi les progrès techniques pour devenir les caravanes actuelles, parfois luxueuses et disposant d'un grand confort. Les forains sont conscients du lien qu'ils entretiennent avec le voyage : ils se désignent eux-mêmes comme « voyageurs », voire comme les tziganes, « gens du voyage », les autres étant des « paysans », à l'instar des pierredots, paysans entrés dans le monde forain. Aussi est-ce d'abord par sa tournée que le forain existe au sein de sa communauté. Lorsqu'un forain met en vente son attraction, ce n'est

pas tant le métier qui est important que la tournée qu'il suit et l'endroit précis des places qu'il occupe en foire.

En France, on distinguait les forains de la « tournée de Paris », qui disposaient du « carnet de Paris » jusque dans les années 1980. Ce carnet leur donnait l'exclusivité des places au sein de grandes fêtes parisiennes, au Trône, dans la « fête à Neu-Neu » ou jadis à Denfert-Rochereau. Les « nationaux » sont ceux qui se déplacent d'une grande ville à une autre en raison de l'importance de leur « métier », qui prend plusieurs jours de montage : grande roue, grand huit, voire *Flume Ride*. Les régionaux étaient ceux qui, traditionnellement, commençaient leur tournée annuelle dans une grande ville de province au printemps et la terminaient à l'automne dans cette même ville. Entre temps, ils circulaient d'une petite fête à l'autre. À cet égard, ils utilisent l'expression d'un « pays » à l'autre, pour désigner une région limitrophe de leur grande ville de départ. Ils constituent, aujourd'hui encore, la grande majorité des forains.

Enfin, il existe parmi eux des forains qui n'ont pas de tournée fixe, souvent d'origine tsigane et que l'on retrouve notamment sur des foires exceptionnelles, comme celle des ostensions de Saint-Junien, qui a lieu tous les sept ans.

Qu'il s'agisse des montagnes russes, des carrousels, des grandes roues ou des auto-tamponneuses, les industriels qui travaillent pour les foires ont conçu, avec les forains, des attractions adaptées au voyage. À titre d'exemple, tout sujet de manège de chevaux de bois se compose au minimum de soixante-dix pièces savamment assemblées pour limiter le poids et éviter la pesanteur d'une pièce monoxyle. L'ingénieux assemblage permet également de résister aux intempéries. Outre la science de l'adaptabilité au voyage, les forains ont également celle du rangement, ce qui leur permet d'occuper, dans leur convoi, un volume minimum dans un espace contraint, ainsi qu'on le voit notamment dans le film *Jours de fête* de Jacques Tati (1949).

#### **4. Localisation physique de l'élément**

*Indiquez le lieu de pratique de l'élément (municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit...).*

L'élément est pratiqué sur l'ensemble du territoire national et européen. Il n'est donc pas aisé, au regard de sa nature même, de pouvoir le localiser géographiquement. Les associations représentatives, qui sollicitent l'inscription à l'inventaire national du Patrimoine culturel immatériel, insistent à cet égard sur le caractère universel de la fête foraine et la volonté des forains de générer de l'enchantement auprès de l'ensemble de la population. La culture foraine, art populaire par excellence, fédère et rassemble l'ensemble de notre société autour

des idéaux de partage, de féerie et d'émotion.

*À votre connaissance, l'élément est-il pratiqué d'une manière similaire en France et/ou à l'étranger ? Si oui, précisez à quel endroit et/ou dans quel pays ?*

Des différences sensibles sont à signaler entre l'Amérique et l'Europe. Si en Europe, tout particulièrement en Grande-Bretagne, en Belgique en Allemagne, en Italie et en France, les forains forment des foires par accréation d'attractions appartenant chacune à des familles différentes, aux États-Unis, par exemple, la fête foraine demeure généralement la propriété d'une seule personne qui la fait itinérer, souvent en même temps qu'un chapiteau de cirque. En Europe, le forain est donc le chef d'une petite entreprise et c'est ainsi qu'il se désignait dans son journal professionnel, intitulé *L'Industriel forain, organe de la Chambre syndicale des voyageurs forains*, devenu au XX<sup>e</sup> siècle *L'Interforain*.

Au regard de sa nature même, la culture foraine est universelle et très présente sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne ; une Union foraine européenne a d'ailleurs été créée. Il existe donc dans la communauté foraine européenne un fort sentiment d'appartenance culturelle commune qui transcende les frontières. De façon plus générale, l'on retrouve les pratiques foraines en Belgique, en Italie et en Allemagne.

## **5. Description de l'élément**

*Décrivez la pratique actuelle de l'élément. Donnez le plus de précisions possible : résumez ce que vous savez de l'élément du patrimoine tel qu'il s'observe aujourd'hui, en répondant aux questions quoi ? comment ? qui ? où ? quand ? et depuis quand ? Indiquez également les matériaux, les outils, les machines ou les objets constitutifs de la pratique. La description doit tendre vers l'objectivité et être dénuée de jugement de valeur.*

La fête foraine constitue « un rassemblement itinérant » (ou revenant généralement à date fixe), en plein air, de forains indépendants, qui regroupe des attractions et manèges, ainsi que divers stands (jeux de tirs, vente de friandises, ...).

Cette itinérance a également favorisé l'émergence d'une mystique, d'une spiritualité multiforme.

Ces pratiques coutumières ont été en partie adoptées par les anciens sédentaires qui forment l'essentiel des forains d'aujourd'hui, qui se sont mélangés aux tsiganes par mariage, adoptant même parfois, de ces derniers, le mariage par rapt.

La langue des tsiganes, issue de l'Inde, est parlée par les *sinté* et les manouches en foire. Elle

a influencé aussi le vocabulaire de l'ensemble des forains. Toutes ces pratiques forment une culture du voyage très spécifique.

Les forains se distinguent entre eux par leurs métiers et leurs tournées. Par métier, il faut entendre non seulement l'attraction proprement dite, mais l'ensemble des éléments qui l'accompagnent sur la tournée : caravane, groupe électrogène, remorques...

L'abolition du « carnet de Paris », l'amélioration des techniques de montage des attractions et l'évolution des tournées, notamment avec l'effacement de nombreuses petites fêtes de village, l'éviction des grandes foires de nombreux centres-villes et l'établissement de luna-parks près des plages en été, ont contribué à modifier les tournées et les rapports internes du monde forain.

Les forains revendiquent l'oralité quant à la transmission de leur culture et de leur savoir-faire, le caractère autodidacte de leur apprentissage et la volonté de transmettre aux plus jeunes ce patrimoine. Le mode de transmission de cette culture multiséculaire est donc oral, intrafamilial et intergénérationnel. Cette culture spécifique reste ouverte au monde extérieur en intégrant, par mariage, de nouveaux membres.

Les forains insistent également sur l'excellence qu'ils valorisent, au regard notamment des constantes innovations technologiques utilisées et mises en œuvre. La caractéristique essentielle de cette communauté de voyageurs est sa perméabilité aux inventions et aux progrès techniques de notre société. Hier, les forains diffusaient le cinéma ; ils utilisent aujourd'hui le CINAX. Rappelons que les simulateurs utilisés dans le domaine cinématographique sont issus des forains.

La culture vivante de la fête foraine se manifeste de façon multiforme par une culture du voyage, une histoire et un patrimoine liés à la fête, conduisant de la foire aux fêtes foraines.

La fête foraine rassemble et fédère autour de ses valeurs : le respect de la parole donnée (un homme véritable est une personne qui tient parole) ; la solidarité, notamment avec tout autre forain qui a besoin d'un « coup de main » ; la capacité à être suffisamment habile et informé pour répondre à toute situation de difficulté de quelque nature qu'elle soit.

La mécanique, la construction ou la négociation impliquent une exaltation quotidienne de la « débrouillardise » et de l'individu.

La spécificité des coutumes foraines constitue un patrimoine immatériel auquel se rattache également un patrimoine matériel fécond.

C'est la raison pour laquelle cette communauté souhaite que son patrimoine soit reconnu, valorisé et préservé, dans le cadre d'une inscription à l'inventaire national du Patrimoine culturel immatériel.

## II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

*Indiquez des informations sur son mode de transmission, sa vitalité ou sa fragilité, les personnes qui le pratiquent, l'entretiennent et le transmettent, son contexte de réalisation ou de pratique, son évolution, ses adaptations et ses emprunts, les organisations concernées, etc.*

La transmission du patrimoine s'élabore de façon orale et coutumière. Comme exposé *supra*, il existe une grande importance de la transmission intergénérationnelle dans un cadre familial. Ce patrimoine possède un caractère résolument multiculturel au regard de la multiplicité de des attractions foraines, favorisant ainsi la mixité familiale et sociale. Mais il demeure fragile : il importe de le préserver et sa reconnaissance en tant que Patrimoine culturel immatériel serait de nature à en assurer la protection. Une telle reconnaissance apparaîtrait également, pour les artistes-forains, comme le témoignage et la reconnaissance de traditions sociales, culturelles et artistiques uniques et multiséculaires.

Les forains indiquent que la nature même de leur activité nécessite de mettre en place des stratégies d'adaptation. Ils insistent sur l'appropriation des découvertes technologiques, qu'ils intègrent de façon systématique à leurs attractions, renouvelant ainsi la féerie de la fête. Ils ajoutent qu'ils associent à leurs pratiques artisanales et artistiques le nécessaire respect de l'environnement (bonne gestion des fluides, économies d'électricité) et sont attentifs à veiller de façon stricte aux normes de sécurité imposées par l'État et l'Union européenne.

Les artisans-forains sont vecteurs d'innovations technologiques, comme en témoigne notamment la grande quantité de brevets déposés pour améliorer le fonctionnement des attractions.

Outre le cinéma, les forains, constamment à l'avant-garde, ont également diffusé les effets spéciaux. De même, dès leur invention, les moteurs électriques ont été intégrés aux attractions. Au début des années 1980, la technologie hydraulique est apparue, permettant une amélioration qualitative des attractions. Les nouvelles technologies des années 2000 ont généré la création de nouveaux moteurs, ainsi que la possibilité de procéder à certaines réparations en ligne. Selon eux, la création d'un enseignement spécifique des techniques foraines n'est pas envisageable à une échelle institutionnelle, au regard de la multiplicité des compétences qu'un forain doit acquérir et du caractère non-sédentaire de l'activité.

Les forains ont enfin largement participé à la diffusion de traditions culinaires régionales : la crêpe bretonne régale les Français du Midi, la gaufre se partage à Bordeaux, le cannelé réjouit le palais des Strasbourgeois et la barbe à papa est universellement partagée.

### III. **HISTORIQUE**

#### 1. **Repères historiques**

*Indiquez au moyen de sources (références bibliographiques, discographiques, audiovisuelles, archivistiques, etc.) quel est l'historique de la pratique ou de l'élément, puis vous l'insérerez dans son contexte.*

Du *Dit de l'Herberie*, rédigé par Rutebœuf au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, à *Pierrot mon ami* de Raymond Queneau (1942), en passant par les théâtres de foire au XVIII<sup>e</sup> siècle et le *Capitaine Fracasse* de Théophile Gauthier (1863), les « fêteux » qui amènent dans nos villes les fêtes foraines, littéralement les fêtes en voyage, nourrissent depuis des siècles notre imaginaire [voir les textes de Pierre Catel, Gisèle Rocha-Silva et Jean-Paul Favand sur le site internet [www.arts-forains.com](http://www.arts-forains.com)].

Aux grandes foires commerciales du Moyen Âge, seules deux professions, en dehors des marchands, étaient autorisées à installer leur banc : le peseur d'or changeait l'argent, il deviendra le banquier ; le saltimbanque montrait ses tours, il deviendra le « banquiste ». Le « banquiste », ou bonimenteur, draîne le public vers les attractions spectaculaires de la foire. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les jongleurs, le théâtre et le théâtre de marionnettes étaient les activités principales du spectacle forain.

Par la suite, les bonimenteurs ont diversifié leurs attractions : physique amusante, science populaire, musées d'art, musées de cire, musées historiques et ethnographiques, ménageries foraines, baraques de lutteurs, phénomènes, musiques... et enfin le cinéma. Toute cette tradition est à l'origine du spectacle moderne sous diverses formes : le théâtre de boulevard, le sport spectacle, le cabaret, le music-hall, l'illusionnisme...

Artistes et marchands, les forains redonnent tout son sens à la pratique du commerce. Ils ont très vite intégré la notion de publicité. La communication foraine utilise toutes les techniques visuelles, sonores et scéniques, faisant appel à tous nos sens, à différents niveaux de perception, ce qui la rend interactive et d'autant plus efficace. C'est le cas notamment des parades, qui sont au monde forain ce que les défilés sont à la mode. La fonction du bonimenteur est complémentaire de celle de la parade. L'aspect spectaculaire de la parade et l'éloquence du bateleur doivent décider le public à « passer à la caisse » avant qu'il ne soit attiré par un concurrent.

Les enseignes foraines se démarquent de celles du commerce sédentaire par un traitement graphique plus baroque et chatoyant. La publicité par affiche a aussi été utilisée très tôt et à grande échelle, en raison du caractère événementiel des fêtes foraines, pour avertir les



populations locales. Il en va de même de l'utilisation du cinéma pour des reportages tournés sur place et diffusés comme actualités locales à la Fête, ancêtre des informations télévisées. Les forains ont toujours appliqué de manière empirique les techniques de la fascination comme moyen d'attraction et d'animation, en utilisant le son, le foisonnement des lumières et la propagation des goûts et des odeurs.

Espace privilégié d'échanges et de commerce jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la foire devient au XIX<sup>e</sup> siècle un lieu festif, consacré essentiellement au divertissement : la fête foraine. Cette transformation est le reflet du changement de régime politique et économique opéré dans la société. D'abord avec la Révolution française, qui insuffla sa nouvelle idéologie de liberté et de laïcité aux grandes manifestations populaires, succédant aux fêtes religieuses puis avec la Révolution industrielle, qui provoqua le déplacement en masse des populations rurales vers les centres industriels des grandes villes. Avec la création des fêtes foraines, on commence pour la première fois à faire la « fête pour la fête ».

Entre 1850 et 1900, elle devient le canal privilégié pour véhiculer une nouvelle image du bonheur, née de l'idée du progrès dans une société qui aspire au Paradis moderne. Outre la diffusion des nouveautés de l'ère industrielle, la fête foraine offre à ces populations, victimes de l'industrialisation, une échappée dans un univers de liberté, d'excès et de rêverie baroque. À son apogée, à l'ère de la Belle Époque, la fête foraine apparaît comme le miroir des désirs de tous ceux qui veulent s'émerveiller ou s'encanailler.

Après la Seconde Guerre mondiale, on constate la disparition progressive de la plupart des théâtres, musées, ménageries, cinématographes et autres : ces spectacles nomades quittent la scène foraine pour se sédentariser. Sur le champ de foire subsistent encore les jeux (loteries et tirs), mais on observe le développement d'attractions où dominent les sensations de vertige et de vitesse.

De l'étonnement et de l'invitation au voyage immobile d'autrefois, la fête foraine actuelle est passée à la proposition d'une aventure physique, avec des attractions mettant le public dans des situations extrêmes et capables de susciter chez lui l'esprit de performance et d'exploit sans risque.

## **2. Les récits liés à la pratique et à la tradition**

*Indiquez de quelle manière la communauté se représente l'histoire de la pratique ou de l'élément.*

Les forains ont été très longtemps des banquistes, autrement dit des montreurs de spectacle, ce qu'ils ne sont que très rarement aujourd'hui. Ils ont cependant conservé de cette tradition

une aptitude à animer les grands manèges, les baraques et les loteries afin de faire participer les visiteurs de la foire à une ambiance festive.

Jusqu'à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle, Jackson *alias* Jacques Cherrer présentait à la foire du Trône sa parade de catch (métier conservé par Marcel Campion). Des primes étaient proposées, parmi la foule venue assister à la parade, à ceux qui triompheraient des catcheurs gonflant leurs muscles, soulevant des haltères ou esquissant des mouvements de lutte. Des « barons », ou complices, répondaient à ces défis de façon truculente, une jeune femme se proposant, par exemple, de faire manger « au gitan ses moustaches en forme de guidon de vélo ». Ce dernier répliquait alors en sortant de son justaucorps la multitude de petites culottes arrachées aux imprudentes qui avaient eu l'outrecuidance de l'affronter.

Raymond Queneau, dans son ouvrage *Pierrot mon ami* (1942), a parfaitement retranscrit l'atmosphère festive et transgressive de la foire en décrivant, en *incipit*, les « philosophes », attentifs à regarder sous les jupes des filles sortant du Palais du Rire en affrontant une soufflerie.

Tewe, qui fut le grand patron des forains avant Marcel Campion, au moment où la foire du Trône quitta la place de la Nation, à Paris, pour s'installer au bois de Vincennes, a gentiment raillé les fantasmes et les stéréotypes engendrés par la foire et les gens du voyage. Ainsi, quand un journaliste de l'unique chaîne de télévision l'interrogea sur ses rapports avec les tsiganes, il répliqua que « beaucoup de bruits courent sur la foire et que l'on accuse même les gens du voyage de voler les enfants ». Souhaitant « rassurer les spectateurs », il ajoutait que « depuis quelque temps, ils avaient appris à les faire eux-mêmes ! ».

Mais c'est sans doute dans le domaine des « entresorts », ces petits musées itinérants où l'on entre par un côté pour ressortir par un autre, que le génie forain s'est exprimé avec le plus de talent. Les musées où l'on pouvait admirer l'épée de Damoclès, la baignoire de Marat et le tonneau de Diogène voisinaient, au XIX<sup>e</sup> siècle, avec les musées académiques, où des personnes prenant la pose reproduisaient des tableaux et des sculptures du Louvre.

« - Et le marbre devint chair ! », s'exclama un jour le bonisseur découvrant l'œuvre de Pygmalion, au cœur de sa galerie.

- C'est normal, tout augmente. », lui répondit alors, pince-sans-rire, le Titi.

Parmi les « entresorts », ceux dits « à arnaque » rivalisèrent alors dans une toute poétique inventivité. Les libidineux, qui avaient payé pour voir « le trou du bas » ou la « belle Hollandaise toute nue dans son bain », n'avaient, finalement, pour seul plaisir que la contemplation d'un trou dans un bas ou celle d'un fromage de Hollande immergé dans une bassine. Plus sioux était l'entresort des « trois derniers Peaux rouges », qui offrait aux curieux ayant pénétré dans la baraque, le spectacle de rangées de pots de peinture, les trois derniers

de la rangée du bas étant... rouges. Enfin, presque rimbaldien, l'entresort du « Grand Hiver », présenté par un forain chaudement vêtu d'un anorak, donnait à voir à la « pantraille »<sup>1</sup> un grand drap sur lequel un beau I était peint en vert.

Aujourd'hui encore, si les forains mettent en avant leur aptitude à animer et à faire participer leur clientèle au fonctionnement de leurs attractions, ils n'ont pas oublié les autres traditions. Récemment, un panneau faisait l'historique d'un beau manège anglais des années 1900, montrant un authentique souci de préservation du patrimoine, poussé plus loin encore que dans les musées. On y expliquait comment ces « chevaux de bois » avaient été ramenés d'Angleterre dans des conditions rocambolesques et l'on proposait également à la clientèle d'admirer « le tour de mât », réalisé à partir du fût d'un canon de la guerre de 1870. À côté, une foraine tenait une baraque où le client devait, au milieu d'un enchevêtrement de fils, trouver la bonne ficelle pour tirer son lot. Le public s'approchait régulièrement de l'attraction en la prévenant en ces termes :

« - Madame, vous avez fait une faute dans le titre de votre baraque, tire-ficelles ne s'écrit pas « tire-fisselles » avec deux « s ».

- Merci de me le signaler, répondait alors la foraine, on va corriger cela. En attendant, vous tirerez bien une ficelle ? »

Les arts forains, arts populaires par excellence, ont irradié la littérature et le cinéma de leur féconde spécificité. Ray Bradbury en a exploré les ressorts dans deux ouvrages : la nouvelle *The Black Ferris* (1948), traduite en français (*La Grande Roue*) en 1981, et le roman *Something Wicked this Way comes* (1962), traduit en français (*La Foire des ténèbres*) en 1964. Le 7<sup>e</sup> Art s'est lui-même très fortement nourri de l'univers forain : *La Dame de Shanghai* d'Orson Welles (1947) rejoint *Le Troisième Homme* de Carol Reed (1949) et *Un jour de fête* de Jacques Tati (1949)... Nombreux sont les cinéastes inspirés par cette tradition festive multiséculaire et fascinante.

### 3. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)

*Indiquez ici les modes et actions de valorisation, les modes de reconnaissance publique (niveaux local, national, international). Des inventaires ont-ils déjà été réalisés ? De quel type de documentation disposez-vous ? Disposez-vous d'une bibliographie ? Quelles sont les mesures de sauvegarde qui ont été prises, le cas échéant ?*

---

<sup>1</sup> Terme vernaculaire désignant la clientèle composée de « pantres », qui forment la « pantraille ». Elle est également désignée par le terme de « treppe », qui donne « entrepper » ce qu'évoque l'action ici décrite.

### **3.1. Viabilité de l'élément.**

*Indiquez les menaces éventuelles pesant sur la pratique et la transmission de l'élément.*

Les forains déplorent qu'il semble y avoir de moins en moins d'espaces publics pour la fête foraine. Les municipalités semblent plus réticentes qu'auparavant pour favoriser ou autoriser de telles festivités. Ils constatent qu'il y a moins de place pour la promotion de leur culture et de leur patrimoine, en raison peut-être de considérations économiques.

Les plus jeunes, conscients du caractère unique et féerique de leur patrimoine culturel, entendent poursuivre leur activité et préserver les traditions festives, artisanales et artistiques de la fête foraine. Ils sont particulièrement conscients de l'importance de leur histoire et du patrimoine culturel dont ils sont détenteurs et qu'ils souhaitent faire reconnaître. Ils rappellent le caractère « démocratique » et gratuit de la fête, puisque nul ne s'acquitte d'un droit d'entrée, contrairement aux parcs d'attraction.

La culture que les gens du voyage portent en eux-mêmes et qu'ils donnent à partager à travers les « fêtes foraines », lesquelles signifient, étymologiquement les « fêtes venues d'ailleurs », est en danger de disparaître définitivement. Selon les enquêtes menées par Zeev Gourarier, conservateur général du patrimoine, dans les années 1980, sur les fêtes foraines de Bordeaux, bien des tournées régionales n'existent plus et des forains ont quitté la profession pour cause de manque à gagner. Ainsi, les villages ne sont plus seulement privés de leur postier, de leur instituteur ou de leur pharmacien, mais aussi de leur petite fête foraine. Quant aux grandes fêtes foraines, tout est fait pour les écarter des centres des villes, en un cycle mortifère : les fêtes éloignées des centres-villes deviennent les terrains de jeu de plus en plus exclusifs des adolescents. Dès lors, les familles hésitent à s'y rendre, les autorités municipales sont saisies des nuisances entraînées par les fêtes et songent à les éloigner davantage, voire à les supprimer.

### **3.2. Mesures de sauvegarde.**

Si les fêtes foraines venaient à disparaître, nous perdriions une part de rêve et de magie qui touche l'ensemble de notre société. Aussi apparaît-il urgent de prescrire les mesures demandées par les forains pour rendre toute leur vitalité à nos fêtes itinérantes, et notamment de :

- laisser les caravanes près des attractions. La caravane et l'attraction sont intimement liées. L'ensemble forme un métier. Toute une vie foraine existait à l'intérieur même de la fête qu'il faut préserver ;
- si les caravanes ne peuvent accompagner les métiers, il serait judicieux de prévoir un campement proche de la foire disposant de toutes les commodités ;
- laisser en centre-ville des espaces où des équipements forains puissent s'installer, en évitant les bancs, les parterres et les plantations qui les rendent impossibles ;

- assurer, en foire comme en campement, les arrivées des fluides nécessaires ;
- maintenir les fêtes en centre-ville ;
- retrouver la dimension initiale de « spectacle total », en réintégrant la banque et les spectacles à la fête foraine.

Il ne s'agit pas de préserver quelques pratiques singulières relevant de communautés isolées ou lointaines. L'objectif est ici de permettre à l'ensemble de la société de conserver le goût de la fête, du jeu, du défi, voire de la transgression du quotidien, en permettant aux forains de continuer à occuper épisodiquement nos places, nos carrefours et nos champs de foire.

Préserver des emplacements en centre-ville, permettre aux caravanes des forains de trouver des stationnements équipés en fluides proches du champ de foire, si ce n'est pas à côté des attractions, assurer correctement la publicité, la propreté, la sécurité et l'harmonie des attractions... C'est à ce prix seulement que l'on pourra perpétuer notre tradition des « fêtes en voyage ». Ces mesures de protection du patrimoine vivant de la fête peuvent s'accompagner d'enquêtes-collectes, qui prolongent les actions de sauvegarde déjà entreprises pour conserver des éléments du patrimoine de la fête foraine à la Belle Époque, quand elle connaît son apogée.

### **3.3. Modes de reconnaissance.**

Le Gouvernement français a commencé à s'engager dans la défense de la culture des forains et des circassiens, à travers une Charte culturelle qui tend à valoriser et préserver les gens du voyage : la charte d'objectifs Culture-Gens du voyage et tsiganes de France (22 septembre 2016).

### **3.4. Ressources documentaires.**

Il existe, de surcroît, d'importants fonds documentaires, épars et multiformes, notamment au Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), à Marseille.

L'Institut national de l'Audiovisuel (INA) dispose d'une multitude de documents sur les arts forains.

### **3.5. Bibliographie indicative et non-exhaustive.**

Campion (Marcel), *Une vie de combat*, Paris, Éditions Lattès, 1999

Campion (Marcel), Grivil (Catherine), *D'où viens-tu forain ?*, Paris, Jacob Duvernet éditions, 2009

Dimbourg (Philippe), *La Foire autrefois*, Noir Dessin productions, 2005

Garnier (Jacques), *Forains d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, chez l'auteur, 1968

Gourarier (Zeev), *Manèges d'autrefois*, Paris, Flammarion, 1983

Messen-Jaschin (Youri), avec Dering (Florian), Cuneo (Anne) et Sidler (Pete), *Le Monde des*

*forains du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, Éditions des Trois-Continents, 1986  
Queneau (Raymond), *Pierrot mon ami*, Paris, Gallimard, 1942, rééd. 1972  
Renard (Régis), *Tous au cœur de l'Art, embarquement immédiat !*, s.l., 2012  
Solignac-Saint-Cernin (Hélène), dir., et alii, *La Fête des Loges à Saint-Germain-en-Laye, 1880-1914* [séminaire d'histoire de l'université libre de Saint-Germain-en-Laye], Presses franciliennes, 2013

## V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

*Indiquez comment et dans quelle mesure les communautés, les groupes, ou, le cas échéant, les individus qui créent, entretiennent et transmettent l'élément ont participé à l'élaboration de la fiche et consenti à l'inclusion dans l'inventaire.*

La démarche visant à faire inscrire la culture vivante de la fête foraine à l'inventaire français du Patrimoine culturel immatériel, en vue de la faire reconnaître par l'Unesco dans le cadre de la convention pour la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel de 2003, a été initiée par les forains et des associations solidaires. L'association Le Petit Cheval de bois a été créée à l'initiative des forains en 2014 pour faire reconnaître ce patrimoine spécifique. De nombreuses réunions de concertation ont eu lieu depuis, lors de rencontres trimestrielles à Paris et à Marseille.

À cette initiative s'associent la Fédération nationale des associations solidaires avec les tziganes et les gens du voyage (FNASAT), l'association France-Liberté voyages, ou encore l'Union de défense des artisans forains (UDAF), en leur qualité d'associations visant à promouvoir la culture des gens du voyage.

Toutes ces associations sont également les porte-voix des artistes-forains, dont l'avis a été très largement sollicité.

Fait à Marseille, le 28 mai 2017,

Zeev Gourarier

Renaud Le Mailloux

Jean-Claude Peillex

**Année d'inclusion à l'inventaire : 2017**

**N° d'inventaire Ministère : 2017\_67717\_INV\_PCI\_FRANCE\_00382**

## **ANNEXES**

### **Annexe 1 :**

Charte d'objectifs Culture - Gens du Voyage et tsiganes de France.

### **Annexe 2 :**

Lettre de soutien de Monsieur Jack Lang, ancien ministre de la Culture et de l'Éducation, ancien député européen, ancien député, président de l'Institut du Monde arabe (IMA).

### **Annexe 3 :**

Lettre de parrainage de Monsieur le Professeur Alain Reyniers, ethnologue, professeur à l'université de Louvain, directeur de la revue scientifique *Études tsiganes*.

### **Annexe 4 :**

Lettre de parrainage de Monsieur le Conservateur général Zeev Gourarier, directeur scientifique et des collections du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) à Marseille, ancien directeur du Musée de l'Homme, ancien directeur du Musée national du Sport, ancien directeur adjoint du Musée national des Arts et des Traditions populaires.





## 1/2 Les champs d'intervention

Si les GDVTDF doivent être pris en compte dans l'ensemble des politiques de droit commun du ministère de la Culture et de la Communication, des objectifs prioritaires convergents se dégagent néanmoins :

- **Modifier le regard** que la société porte sur les minorités culturelles qui la composent : prévention du rejet, lutte contre la discrimination, l'intolérance et le racisme ;
- **Reconnaître la citoyenneté, la mémoire, les identités, les cultures, les métiers et savoir-faire** des Gens du voyage et Tsiganes de France ;
- **Valoriser et protéger les arts forains et circassiens** et encourager les pratiques innovantes ;
- **Faire découvrir leurs patrimoines culturels, matériels comme immatériels**, et travailler à leurs valorisations ;
- **Reconnaître et encourager la création artistique et la liberté d'expression** des GDVTDF comme expression pleine et entière de la création contemporaine ;
- **Donner aux GDVTDF le meilleur accès à l'offre culturelle**, patrimoniale et contemporaine de notre pays ;
- **Développer les actions d'éducation artistique et culturelle** pour les familles et leurs enfants en reconnaissant notamment le travail conduit par les structures partenaires ;
- **Encourager la réalisation d'actions et d'événements culturels** mise en place par les Gens du voyage et Tsiganes de France ou les associations de soutien ;
- **Reconnaître la participation des GDVTDF à l'irrigation culturelle du pays** et renforcer la diffusion de cette diversité culturelle auprès du plus large public, et, en particulier auprès des publics les plus éloignés de la culture, aussi bien en zone rurale qu'urbaine.
- **Renforcer la protection et la valorisation des différentes langues parlées** par les GDVTDF ;
- **Soutenir l'effort pour réduire les inégalités face à la maîtrise de la langue française** et le rôle spécifique des bibliothèques ;
- **Lutter contre la fracture numérique** et développer des actions pour que l'ensemble des TGVTDF puisse s'approprier ses usages, ses pratiques et ses codes ;
- **Développer des formations avec des professionnels de la culture** en direction des acteurs des réseaux des GDVTDF, de leurs associations de soutien.

## **2 - Le rôle de la commission nationale consultative des gens du voyage (CNCGDV) et de son groupe de travail « Culture »**

Par décret n°2015-563 du 20 mai 2015, la place de la commission nationale consultative des gens du voyage, qui s'inscrit dans une stratégie interministérielle renouvelée, a été confortée dans le pilotage des politiques publiques notamment en lui conférant une compétence consultative sur les projets de texte législatifs et réglementaires intéressant les gens du voyage. Installée le 17 décembre 2015, la commission nationale consultative des gens du voyage a retenu la culture comme l'une de ses priorités de travail qu'elle a confiée au groupe de travail Culture.

Ce groupe de travail est placé sous la responsabilité du représentant de la ministre de la Culture et de la Communication à la CNCGDV, et travaille en lien étroit avec le bureau de la Commission. La Commission apporte son soutien aux initiatives et aux projets portés par le groupe Culture.

## **3 - Le rôle du ministère de la Culture et de la Communication**

### **3/1 Le rôle stratégique du ministère de la Culture et de la Communication**

Le secrétariat général et l'ensemble des directions sectorielles du ministère sont impliqués dans le cadre de cette charte : la Direction générale des patrimoines (DGPAT), la direction générale de la création artistique (DGCA), la direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC), la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) ainsi que le centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et, en particulier leurs services en charge des « publics », sont les interlocuteurs privilégiés. La mise en œuvre est coordonnée par le Secrétariat général. Les Directions et Délégation générales pourront accompagner et soutenir les programmes ou les thématiques qui leur sont spécifiques.

Afin de préparer les travaux du groupe « Culture » du CNCGDV, et assuré le suivi de la politique ministérielle, le MCC animera, par ailleurs, un réseau « Culture - GDVTDF » pour lequel chaque structure concernée sera invitée à déléguer un représentant « culture » en son sein afin de créer la meilleure coordination avec le ministère. Le réseau est composé de représentants des structures et associe des représentants des directions et de la délégation générales du ministère ainsi que des représentants des directions régionales des affaires culturelles.

Lieu d'échanges, d'analyse, de réflexion et de propositions le réseau définit les orientations et les méthodes de travail visant à la mise en œuvre de la Charte.

La Commission nationale consultative des gens du voyage sera associée aux sessions ou journées d'information et de réflexion, organisées par le réseau. Elle sera consultée pour avis sur les modifications apportées à la présente Charte et sur les demandes de nouvelles adhésions à la présente Charte.

Une synthèse des travaux et une présentation des actions seront élaborées par le secrétariat général en concertation avec l'ensemble des membres du réseau au terme d'une période de trois ans et seront présentées pour examen et avis à la Commission nationale consultative des gens du voyage.

### **3/2 L'action du ministère de la Culture et de la Communication**

Le renforcement du partenariat pourra se traduire de la façon suivante :

#### *Au niveau central*

- Faire accéder les GDVTDF à l'ensemble des dispositifs interministériels mis en place ;
- Diffuser auprès des DRACs la présente convention et proposer sa déclinaison régionale ;
- Développer des actions contractuelles ayant trait à l'animation de territoires éloignés de la Culture mais traversés par l'itinérance des GDVTDF dans le cadre de la meilleure coordination entre l'action de l'Etat et des collectivités territoriales, en zone urbaine comme rurale ;
- Créer des liens avec les associations de solidarité et les fédérations d'éducation populaire en partenariat avec le ministère, et reconnues comme acteurs essentiels de la culture sur le territoire ;
- Accompagner des projets -et conventions- conduits avec les institutions culturelles, en particulier, avec les établissements publics concernés par la mission « Vivre ensemble » ;
- Valoriser l'ensemble des actions conduites dans le cadre de cette charte.

#### *Au niveau déconcentré*

La présente charte vise à énoncer les objectifs constitutifs des relations entre les partenaires désignés, étant entendu que la mise en œuvre de projets devra faire l'objet, au-delà des contractualisations au niveau national, d'applications négociées aux échelons territoriaux pertinents.

Ainsi elle permet de :

- favoriser les relations entre les Gens du voyage et Tsiganes de France et associations de soutien, impliqués par cette charte, et les DRAC, premiers interlocuteurs au niveau local de ces structures ;
- mettre en œuvre des conventions bilatérales entre le MCC au niveau central et déconcentré et les signataires (ou leurs adhérents dans le cas d'associations, unions ou fédérations) ;
- encourager la mise en place de partenariats au niveau déconcentré entre les signataires et le réseau culturel de proximité.

***Le maillage des territoires, la mobilisation des voyageurs et des associations, la diffusion de connaissances vers un plus large public, les dynamiques intergénérationnelles et le développement de la vie associative des voyageurs sont les principales forces des associations signataires de la charte pour légitimer cette culture en mouvement.***

Fait à Paris, le 22 septembre 2016

**Eugène DAUMAS**

Président de l'Union Française  
des Associations Tsiganes (UFAT)



**Nelly DEBART**

Présidente de l'Association Nationale  
des Gens du Voyage Citoyens (ANGVC)



**Laurent EL GHOZI**

Président de la Fédération nationale  
des associations solidaires d'action avec les Tsiganes  
et les Gens du voyage (FNASAT)



**Désiré VERMEERSCH**

Président de l'Association Sociale  
Nationale Internationale Tsigane (ASNIT)  
P.O. M David VINCENT

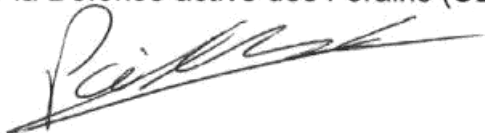
**Fernand DELAGE**  
Président de l'Association  
France Liberté Voyage (FLV)



**Gino SOLES**  
Président de l'Association  
Culture et tradition des Gitans du Grand-Sud  
(ACTGGS)



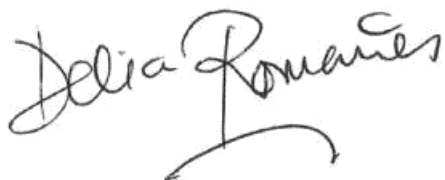
**Jean-Claude PEILLEX**  
Président de l'Union  
pour la Défense active des Forains (UDAF)



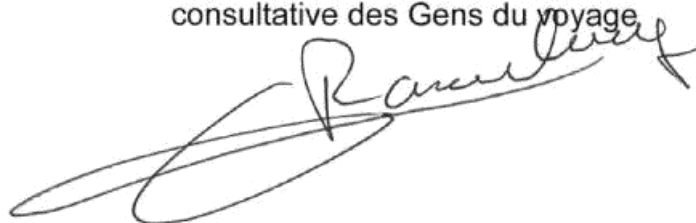
**Anthony DUBOIS**  
Président de l'Association de Défense  
des Cirques de Famille (ADCF)



**Alexandre et Délia ROMANES**  
Directeurs du TCHIRICLIF –  
Centre International Artistique Tzigane et Gitan,  
Association Tchiriclif.  
Romanès Cirque Tzigane,  
Association *Les Étoiles Multicolores*



**Dominique RAIMBOURG**  
Président de la Commission nationale  
consultative des Gens du voyage



**Audrey AZOULAY**  
Ministre de la Culture  
et de la Communication



Paris le 28 mai 2017

Le directeur scientifique et des collections du MuCEM

à Madame Isabelle Chave  
Chargée de mission pour le patrimoine culturel immatériel et le patrimoine  
ethnologique

Madame,

Ayant assumé depuis 1986 la responsabilité des collections foraines du Musée national des arts et traditions populaires (Mnatp) devenu Musée des civilisations d'Europe et de Méditerranée (MuCEM), c'est avec une vive satisfaction que j'appuie l'inscription des savoirs et des traditions foraines à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel afin de préserver et de promouvoir leurs pratiques artistiques et culturelles multiséculaires.

Les forains sont en effet les derniers grands nomades à parcourir nos sociétés sédentaires dans la mesure où les bergers qui nomadisaient, s'effacent progressivement tandis que les marinières constituent un cas très particulier d'itinérance. La vitalité du monde forain s'exprime tant par le rayonnement des fêtes foraines que par ses adaptations au monde moderne visible dans l'évolution même des caravanes.

Pendant trente ans je me suis consacré à former le patrimoine matériel du monde forain en favorisant l'admission dans les collections nationales des sujets de manèges ou de cibles automates comme celle d'attractions complètes : carrousel, confiserie, cinéma ou stand de tir. Mais ces collections patrimoniales témoignent d'avantage de l'essor des industries foraines que de la culture de ceux qui animèrent et font toujours fonctionner ces attractions.

Or cette culture est à la fois riche, multiforme et essentielle à l'ensemble de notre société. Riche elle l'est par la façon dont les traditions des gens du voyage, les tsiganes ont fécondé la société des forains formée de personnes aux origines les plus diverses.

En raison de la diversité des origines de ceux qui forment le monde forain, cette culture est également multiforme, engendrant son vocabulaire, construisant son histoire, développant des savoir-faire propres au voyage tout en restant à l'affût des innovations que développe notre société pour inventer sans cesse de nouvelles attractions.

Cette culture est aussi essentielle à notre société dont elle constitue la part de rêve tout en nous présentant un miroir de nos aspirations de nos espoirs et de nos valeurs comme j'ai essayé de le suggérer par un travail sur l'évolution des toiles peintes d'auto-tamponneuses.

Dans le prolongement de la signature de la Charte « Culture, gens du voyage et tsiganes de France » signée par la Ministre de la culture et de la communication le 22 septembre dernier, l'inscription de la culture foraine au sein de notre patrimoine immatériel devraient nous conduire à prendre davantage soin de nos fêtes en protégeant les tournées encore actives dans les campagnes, en évitant l'éviction des

foires de nos centre-ville et en facilitant l'installation des manèges dans l'espace public.

Avec mes cordiales salutations.

Zeev Gourarier  
Conservateur général

Paris, le 20 octobre 2014,

Monsieur Renaud LE MAILLOUX  
Le Petit Cheval de Bois  
56, rue Grignan  
13001 Marseille

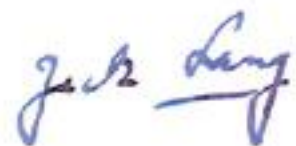
Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 10 octobre dernier et vous en remercie.

Particulièrement sensible à la richesse et à la féerie des arts forains, j'ai transmis à Madame Fleur PELLERIN, Ministre de la Culture, mon appui à votre sollicitation concernant l'inscription des Arts forains à l'inventaire français du patrimoine culturel immatériel.

J'espère que cette intervention permettra à votre demande d'être examinée avec bienveillance et aux Arts forains d'être légitimement reconnus en tant que patrimoine culturel immatériel.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.





Ruelle de la Lanterne Magique, 14  
bte L2.03.02  
B-1348, Louvain-la-Neuve  
Téléphone 32-12-47 27 97  
www.uclouvain.be/comu

# COMU

Université catholique de Louvain  
Ecole de communication

Louvain-la-Neuve, le 20 janvier 2015

## ATTESTATION

Par la présente, je soussigné Alain Reyniers, Professeur à l'Ecole de communication de l'Université Catholique de Louvain et directeur scientifique de la revue Etudes tsiganes, atteste apporter mon parrainage et mon total soutien au projet visant à inscrire les Arts forains à l'inventaire français du patrimoine culturel immatériel afin de préserver et promouvoir ces pratiques artistiques et culturelles multiséculaires.



Alain Reyniers  
Professeur d'université